



CSI Lëtzebuerg

Entwécklung duerch Bildung



**Rapport
annuel
2017**





Rapport annuel 2017

© Christian Solidarity International



Rédaction: Patrick de Rond, Sylvie Grein, Sybille Gernert, Bob Kirsch, Sandra Scheuren,
Fabienne Michaux, Dominique von Leipzig et Véronique Weis.

Mise en page: Patrick de Rond

Mot du président

Continuons ensemble notre engagement pour que chaque enfant puisse aller à l'école et bénéficier d'une éducation de qualité !

Chers lecteurs,
Chers membres et amis de CSI,

Chaque personne devrait pouvoir bénéficier d'une éducation de base pour développer ses talents. Or, force est de constater que des millions d'enfants et de jeunes n'ont même pas accès à une éducation primaire. Ils grandissent sans pouvoir lire et écrire, sans pouvoir développer les capacités pour trouver une position respectée dans leur communauté. Il s'agit d'enfants dans des zones de conflits, d'enfants de la rue, d'enfants avec un handicap, de membres d'ethnies marginalisées, etc. CSI se mobilise avec des partenaires locaux pour créer des chances pour ces jeunes afin qu'ils puissent bénéficier d'offres de formation adaptées. Combien de chances saisies, combien de trajectoires de vie changées au cours des derniers 12 mois ? Des milliers sans doute.

En janvier 2017, un nouvel accord-cadre sur quatre ans a été signé avec la Direction de la Coopération au développement pour mettre en œuvre des projets dans le domaine de l'éducation de base de jeunes marginalisés en Afrique dans la région des Grands Lacs et en Asie du Sud/Sud-Est. Environ 11.000 enfants et jeunes bénéficieront de nos projets de développement qui seront cofinancés à hauteur de 80% par l'Etat luxembourgeois. En 2017, CSI a finalisé une nouvelle stratégie pour l'éducation au développement. Dans l'avenir, nous souhaitons mettre davantage en avant ce domaine de notre activité qui dépend également en grande partie de la générosité de nos donateurs. Des activités dans les écoles fondamentales et les lycées sont prévues, ainsi que des événements grand-public autour de la thématique de l'accès à l'éducation de base pour les marginalisés.

Pour la réalisation de ses activités, CSI collabore avec de nombreux partenaires au Luxembourg. En 2017, notre partenaire de longue date pour les projets en Inde, l'Asbl « Les Amis de l'Inde » a décidé de cesser ses activités. En accord avec les responsables de l'association, CSI a décidé de reprendre ses projets en Inde pour garantir la continuité des actions en faveur d'enfants handicapés et d'enfants appartenant à des groupes marginalisés.

Dans ce rapport, vous trouverez des informations détaillées concernant les différents domaines d'activités et les projets de CSI. Un grand Merci pour votre soutien et votre générosité. Participons à la réalisation de ce programme ambitieux qui dépend de l'engagement de nombreux membres, permanents, bénévoles, donateurs et amis de CSI. Continuons ensemble notre engagement pour que chaque enfant puisse aller à l'école et bénéficier d'une éducation de qualité !



Robert Kirsch

Organes et structures

L'Assemblée générale

L'Assemblée générale ordinaire a eu lieu le 21 juin 2017 à la Maison d'accueil des Sœurs franciscaines. L'Assemblée générale de CSI compte actuellement 35 membres actifs.

Conseil d'administration

Au 31 décembre 2017, la composition du conseil d'administration de CSI se présente comme suit :

Robert Kirsch	Président
Pierre Dielissen	Vice-Président
Patrick de Rond	Trésorier
Raymonde Gerson	Secrétaire
Fadi Fikani	Membre
Michael Kunze	Membre
Patrick Theisen	Membre
Dominique von Leipzig	Membre

Bureau exécutif

Le bureau exécutif de CSI se réunit sur une base hebdomadaire avec les membres du personnel pour assurer le suivi des affaires courantes. Actuellement, il est composé de Robert Kirsch (président), de Pierre Dielissen (Vice-président) et de Patrick de Rond (Trésorier).

Personnel permanent

La répartition des responsabilités dans l'équipe des permanents se présente comme suit :

Sybille Gernert	Gestion administrative et financière (responsable de bureau)
Véronique Weis	Projets de coopération au développement
Fabienne Michaux	Projets d'éducation au développement
Sylvie Grein	Projet d'éducation au développement
Sandra Scheuren	Communication et collecte de fonds

Bénévoles

Les bénévoles contribuent à la réalisation des actions de solidarité et de sensibilisation de CSI. Leur engagement ponctuel ou régulier aide l'organisation à remplir sa mission.



Communication
et collecte de fonds

En 2017, CSI Lëtzebuerg a collecté un total de 257 976,17 € ce qui correspond à un montant mensuel de 21 498,01 €. Les dons proviennent de personnes privées, d'entreprises, de paroisses, d'associations, de clubs service, de communes, d'écoles, etc.

En collaboration avec le Moulin Dieschbourg à Echternach, CSI a continué à vendre « son café avec le hibou » dont le bénéfice est désormais versé à nos projets au Bangladesh. En 2017, le nombre de personnes et d'institutions qui achètent régulièrement ce café a augmenté. Ainsi, les communes de Berdorf, Contern et Bech, Unicef et le Ministère de l'Agriculture commandent régulièrement notre café chez le Moulin Dieschbourg. En plus, le café est servi dans deux restaurants et vendu dans plusieurs succursales de Delhaize et Naturata, dans les Boutiques du Monde ainsi qu'au Rewe à Echternach. En novembre 2017, CSI a eu un stand à la Journée Porte Ouverte du Moulin Dieschbourg.

En 2017, CSI Lëtzebuerg s'est également doté d'un nouveau « stand parapluie » qui montre beaucoup de photos de nos projets et quelques informations générales sur CSI.

En matière de communication, les mois d'été plutôt calmes ont servi à élaborer – à l'aide du logiciel Videoscribe - quelques petites vidéos sur nos différents projets à l'étranger.

A la fin de l'année, les enfants de la maison relais à Steinfort ont – à la demande de CSI – bricolé des étoiles en papier qui étaient censées être vendues dans les quatre filiales de la librairie Libo. Suite à la fermeture impromptue de la filiale à Luxembourg-ville, l'action conjointe commune est tombée à l'eau. Nous avons néanmoins réussi à écouler toutes les étoiles et avons même collecté 783 €.

Au courant de l'année, CSI a – comme toujours - participé à plusieurs événements grand public : Festival des Migrations à Luxembourg en mars, Journée des Associations de Bienfaisance à Mondercange en juin, Marché du Monde à Dudelange en juin.



La coopération
au développement

CSI Lëtzebuerg concentre son action de développement sur des projets d'éducation et de formation au profit d'enfants et de jeunes marginalisés qui, pour différentes raisons, n'ont pas la possibilité d'aller à l'école. Nos projets englobent tous les aspects de l'éducation, que ce soit la construction d'écoles, l'alphabétisation, la formation professionnelle, la formation d'enseignants ou encore l'intégration scolaire d'enfants vivant avec un handicap. Tous les projets ont un objectif commun : améliorer les conditions d'accès à une éducation de base pour des enfants et jeunes marginalisés vivant dans la région des Grands Lacs et en Asie du Sud et Sud-Est.

Dans la mise en œuvre des projets sur place, nous pouvons compter sur le soutien de partenaires locaux compétents et fiables. Ils jouent un rôle important dans la réussite des projets car ils connaissent la situation sur place et les besoins de la population. Vu le rôle primordial des partenaires, nous accordons beaucoup d'importance à certains critères lors de la sélection (par exemple en matière de transparence, solidité, fiabilité, expérience) et nous nous soucions également de la durabilité de leurs projets. Ainsi, nous développons avec le partenaire différentes pistes pour assurer l'autofinancement au-delà du retrait de CSI. De plus, les parents et tous les acteurs susceptibles d'influencer le succès du projet sont également impliqués dès le début afin d'assurer le caractère durable de nos projets.

Le Ministère des Affaires étrangères du Grand-Duché du Luxembourg, lui aussi, nous aide dans la réalisation des projets d'éducation et de formation. Ainsi, en 2017, nous avons conclu un accord-cadre (2017-2020) avec le Ministère qui s'engage ainsi à prendre en charge 80% des coûts de l'accord-cadre.

ijarajara
ijosijosi : ijosi
jani
janine
jera
jerari : jerari
ijoro : ijoro
ijeri : ijeri

$2 + 5 = 7$
 $10 - 4 = 6$
 $2 \times 1 = 2$
 $2 \times 2 = 4$
 $2 \times 3 = 6$
 $2 \times 4 = 8$
 $2 \times 5 = 10$

umukoro
1/ $2 \times 5 =$
2/ $10 \times 2 =$
3/ $15 \times 3 =$
4/ $18 \times 4 =$
5/ $20 \times 5 =$

Nos projets de coopération au développement

L'objectif principal des projets mis en œuvre est l'accès à une éducation de base que l'on souhaite équitable, inclusive et de qualité. L'association accorde son aide sans distinction d'origine, d'ethnie, de sexe, de religion et d'opinion et veille au respect de ces critères auprès de ses partenaires locaux. Selon sa vision, CSI s'engage pour que chaque être humain prenne conscience de sa dignité et de celle des autres, qu'il puisse développer son potentiel et participer à créer une société plus équitable et solidaire.

Actuellement CSI gère 12 projets dans les 7 pays suivants:

- En Afrique de l'Est dans la région des Grands Lacs : la République Démocratique du Congo, le Rwanda, le Sud-Soudan et la Tanzanie
- En Asie du Sud et Sud-Est : L'Inde, le Bangladesh et le Vietnam.

Les projets s'adressent aux enfants et jeunes particulièrement vulnérables qui risquent d'arriver à la majorité sans avoir eu accès à une éducation de base. Les bénéficiaires doivent être mineurs (selon la législation de leur pays). Priorité est donnée aux groupes suivants :

- Enfants de la rue ou issus de familles dans le besoin
- Enfants handicapés ou malades

- Enfants issus d'une minorité ethnique, religieuse ou linguistique défavorisée
- Enfants vivant dans des régions rurales/difficiles d'accès
- Enfants vivant dans (ou ayant fui) des zones de conflits
- Filles

Objectif : Améliorer les conditions d'accès à une éducation de base pour des enfants et jeunes marginalisés dans la région des Grands Lacs et en Asie du Sud et Sud-Est.

Résultat 1 : Améliorer la qualité des infrastructures scolaires par :



- la construction de nouvelles infrastructures
- l'aménagement d'infrastructures existantes
- l'équipement des infrastructures réalisées

Résultat 2 : Promouvoir l'accès à l'éducation pour des groupes marginalisés par :



- la sensibilisation des parents et familles
- la sensibilisation des groupes marginalisés
- la sensibilisation du grand public

Résultat 3 : Contribuer à l'accès à l'éducation de base par :



- des cours préparatoires au cycle formel
- un appui scolaire
- des cours d'éducation de base formelle
- des cours d'éducation de base non-formelle
- la formation et l'accompagnement des enseignants
- le suivi social et psychologique des élèves

Résultat 4 : Garantir une gestion et un suivi professionnel des projets par :



- l'appui dans la gestion sur le terrain
- la capitalisation des partenaires
- des audits financiers réguliers
- des évaluations des projets
- des visites sur le terrain



VIETNAM :

Encadrement
pédagogique pour
enfants vivant
avec un handicap

Résultats:



Chiffres clé

Durée :	4 ans (2017 - 2020)
Nombre de bénéficiaires :	3.470
Coût total :	219.700 €
Investissement en 2017 :	54.925,99 € dont 7.304,25 € d'apport local
Partenaire local :	Congrégation des Sœurs St Paul de Chartres

La situation sur place

Le Vietnam affiche l'un des taux de handicap infantile les plus élevés au monde. C'est le funeste héritage de l'utilisation massive du défoliant toxique Agent Orange par l'armée américaine pendant la guerre du Vietnam. Aujourd'hui encore, la troisième génération continue à mettre au monde des enfants avec des malformations parfois très lourdes et un risque de cancer élevé. Pourtant, il n'existe guère d'aide pour les familles concernées et les écoles spécialisées pour enfants avec un handicap font défaut, surtout en milieu rural. Par conséquent, les perspectives d'avenir des enfants handicapés sont plutôt moroses, d'autant plus que les parents sous-estiment souvent les capacités de leurs enfants.

Le projet

Dans le cadre de ce projet, 400 enfants vivant avec un handicap léger accèdent à une éducation adaptée à leurs besoins et capacités. En plus, 60 enseignants sont formés en matière d'éducation inclusive afin de garantir un encadrement scolaire de qualité. Les parents et l'entourage des enfants sont sensibilisés à la bonne prise en charge des enfants, ce qui aide à réduire les handicaps secondaires qui résultent de l'isolement et du rejet des enfants.

Activités clé en 2017

117 enfants handicapés ont été intégrés dans une école primaire ordinaire tout en suivant des cours individuels. Ils reçoivent, s'ils en ont besoin, du matériel médical. 75 enfants ont suivi des cours spéciaux adaptés à leur handicap. 2000 personnes ont été sensibilisées à différents sujets liés au handicap et 77 directeurs d'écoles et enseignants ont été formés et accompagnés dans la prise en charge des enfants handicapés.



INDE :

Amélioration des conditions d'apprentissage pour enfants défavorisés et vivant avec un handicap

Résultats:



Chiffres clé

Durée :	4 ans (2017 - 2020)
Nombre de bénéficiaires :	1.550
Coût total :	172.820 €
Investissement en 2017 :	46.100,00 € dont 6.880,00 € d'apport local
Partenaire local :	Kiran Society

La situation sur place

L'Inde : magnifique et fascinante mais choquante en même temps. C'est un pays de contradictions : d'un côté, la culture tellement brillante et colorée et de l'autre côté, la pauvreté, la faim et les maladies qui frappent tant de gens au quotidien. Même si l'Inde a enregistré une importante croissance économique ces dernières années, une grande partie de la population vit toujours en-dessous du seuil de pauvreté. Certains groupes de personnes sont particulièrement affectés, comme p. ex. les personnes en situation de handicap. Elles vivent non seulement dans des conditions misérables mais font également souvent l'objet de discrimination. Comme la population manque souvent d'informations de base sur la prise en charge de personnes handicapées, celles-ci sont souvent exclues de leurs propres familles. La marginalisation commence dès le plus jeune âge : les enfants concernés sont souvent exclus de toute éducation parce qu'il n'y a ni écoles adaptées ni enseignants spécialisés. De plus, beaucoup de parents ne voient pas l'intérêt d'envoyer leur enfant handicapé à l'école.

Le projet

Le Kiran Village, où se déroule le projet, s'adresse à des enfants atteints d'un handicap ou issus de familles pauvres. Ils y sont enseignés par des instituteurs spécialisés et reçoivent, si nécessaire, du matériel médical (chaise roulante, attelles, etc.). De plus, ils bénéficient de thérapies individuelles afin de stimuler leurs capacités physiques et réduire les barrières physiques dues au handicap. Pour l'entretien de l'infrastructure, l'école dépend de l'aide extérieure. C'est pourquoi CSI prend en charge certains travaux de rénovation et paie le matériel scolaire et l'équipement de la salle de sport et de la salle de musique. Le personnel du Kiran Village participe régulièrement à des formations. De plus, les parents sont sensibilisés à la bonne prise en charge de leurs enfants handicapés.

Activités clé en 2017

Des travaux d'aménagement et de rénovation ont été réalisés dans les deux internats (filles et garçons) et des panneaux solaires ont été installés. Les 300 étudiants du Kiran Village ont reçu du matériel scolaire et leurs parents ont été sensibilisés aux sujets suivants : la sexualité chez l'enfant handicapé, le travail des enfants, les risques liés à la consommation de tabac et d'alcool. 50 enseignants et thérapeutes ont suivi des formations sur ces mêmes sujets et ont reçu du matériel didactique.



INDE :

Amélioration des conditions d'apprentissage pour les élèves à l'école St Antony

Résultats:



Chiffres clé

Durée :	4 ans (2017 - 2020)
Nombre de bénéficiaires :	992
Coût total :	149.100 €
Investissement en 2017 :	37.160,00 € dont 4.860,00 € d'apport local
Partenaire local :	Missionnaires Etrangères

La situation sur place

En 2030, l'Inde comptera 1,5 milliard de personnes et aura dépassé la Chine comme pays le plus peuplé du monde. Avec un âge moyen de 31 ans elle sera aussi le plus jeune des pays émergents. Malgré ce développement démographique favorable, l'Inde n'est pas à l'abri d'une pénurie de main-d'œuvre qualifiée. À l'heure actuelle, un tiers de la population active n'a jamais fréquenté l'école et la majorité des Indiens n'a pas complété le cycle primaire. En plus, les inégalités impactent profondément toutes les sphères de la vie. Le fait de naître dans une catégorie sociale spécifique a un impact majeur sur les possibilités de vie d'un individu. Les dalits (les « basses castes » dans la religion hindoue), les aborigènes et la minorité musulmane constituent les groupes les plus exclus du système scolaire.

Le projet

L'école St Antoine a été fondée par l'Institut des Missionnaires Etrangères dans le but d'offrir une éducation de qualité à des enfants issus de familles de travailleurs d'usines, de conducteurs de rickshaws ou de tziganes. Ces enfants vivent dans des conditions très précaires où la violence et l'agressivité sont permanentes. Depuis 1985, l'école St Antoine est officiellement reconnue et le gouvernement prend en charge 95% des coûts des salaires. Par contre, aucune aide n'est donnée pour la maintenance des infrastructures. Vu le nombre croissant d'élèves et le mauvais état des bâtiments existants, le partenaire a besoin d'un soutien pour l'aménagement de l'infrastructure qui est par endroits même dangereuse pour les élèves. Une salle d'accueil pour l'encadrement psychosocial des élèves constitue une partie importante de ce projet.

Activités clé en 2017

Cinq salles de classes ont été aménagées par la réparation des plafonds et installations électriques et la bibliothèque a été équipée. L'encadrement psychosocial a démarré dans une salle de classe normale en attendant la construction d'une infrastructure adaptée l'année prochaine.



BANGLADESH :

Accès à l'éducation
pour des enfants et
jeunes marginalisés

Résultats:



Chiffres clé

Durée :	4 ans (2017 - 2020)
Nombre de bénéficiaires :	4.160
Coût total :	479.010 €
Investissement en 2017 :	126.590,00 € dont 6.320,00 € d'apport local
Partenaire local :	Protibondhi Community Centre

La situation sur place

Le Bangladesh doit faire face à de nombreux défis pour pouvoir garantir une vie digne à sa population qui s'élève actuellement à environ 160 millions. Une cinquantaine de communautés ethniques et minoritaires vivent au Bangladesh. Leurs difficultés d'insertion et le rejet dont elles font souvent l'objet constituent un problème récurrent. Mais il y a bien d'autres groupes qui se heurtent à des barrières sociales : il s'agit entre autres de personnes vivant avec un handicap et de filles. Au Bangladesh, les mariages précoces sont encore très fréquents et maintiennent les jeunes filles dans des conditions de pauvreté et d'impuissance. Les enfants en situation de handicap, quant à eux, figurent parmi les groupes les plus marginalisés et ont très peu de chance de fréquenter l'école. Discriminés, stigmatisés, ils sont particulièrement exposés aux abus, à l'exploitation et à la négligence. La situation des enfants issus de familles pauvres ou vivant dans la rue n'est guère meilleure car ils sont souvent obligés de travailler très dur.

Les projets

Nos trois projets réalisés à Mymensingh et dans les villages avoisinants s'adressent à des enfants handicapés, à des minorités ethniques, aux enfants de la rue et aux filles. La sensibilisation des groupes marginalisés et de leurs familles, l'enseignement scolaire et l'aménagement d'infrastructures existantes sont les trois piliers les plus importants pour garantir à ces enfants défavorisés l'accès à une éducation de qualité. Les activités sont multiples et couvrent les frais liés au matériel scolaire, aux cours préparatoires et à l'enseignement formel, aux sessions de sensibilisation et à la formation des enseignants travaillant dans les écoles du gouvernement et dans les écoles gérées par le partenaire.

Activités clé en 2017

Dans les 5 écoles primaires du partenaire, 1 330 enfants pauvres et issus de minorités ethniques reçoivent un enseignement gratuit. Les cours sont donnés par 40 jeunes étudiants qui, en contrepartie d'une bourse d'étude, enseignent dans les écoles primaires. De même, des étudiants encadrent et sensibilisent 150 filles à leurs droits tandis que les familles et le grand public ont été sensibilisés via une démarche avec des journalistes et des avocats. 214 enfants avec un handicap ont été intégrés dans 63 écoles dont 6 ont été aménagées par des rampes adaptées et des rénovations de salles de classes. Tous les enseignants qui prennent en charge des enfants avec un handicap ont régulièrement suivi des formations.



CONGO (RDC):

Education de qualité
pour enfants
réfugiés internes

Résultats:



Chiffres clé

Durée :	4 ans (2017 - 2020)
Nombre de bénéficiaires :	2.350
Coût total :	300.576 €
Investissement en 2017 :	64.100,00 € dont 8.203,00 € apport local
Partenaire local :	Jesuit Refugee Service

La situation sur place

Le quotidien de la population congolaise est marqué par le combat pour la survie. Les écoles et universités sont souvent réservées aux classes aisées. Pourtant, pour le bon développement du pays il serait impératif que tous les enfants puissent acquérir des connaissances de base. Même pas un enfant sur trois ne termine l'école fondamentale et environ 4,7 millions d'enfants ne vont pas à l'école du tout. En plus, l'instabilité politique reste forte, surtout dans les provinces du Kivu à l'est du pays. Là-bas, les combats sanglants ne sont pas rares. Dans leur situation désespérée, de nombreuses personnes ont tout abandonné et vivent maintenant dans des camps de réfugiés à l'intérieur du pays. En attendant que la situation politique se calme, les gens ont besoin d'aide ...

Le projet

Dans le cadre de ce projet, 2200 enfants déplacés internes accèdent à une éducation de qualité. Ils sont nombreux à avoir tout juste appris à lire et à écrire et ils risquent de perdre ces connaissances s'ils ne continuent pas à aller à l'école.

Les frais d'inscription à l'école sont payés à moitié via le projet. L'autre moitié doit, dans la mesure du possible, être prise en charge par les parents afin de les impliquer directement dans le projet.

En plus, le matériel scolaire est mis à disposition des enfants. Mais cela n'empêche pas que certains d'entre eux, surtout des filles, abandonnent l'école très tôt. Dans ces cas, notre partenaire local JRS organise des entrevues avec les parents pour les sensibiliser à l'importance de l'éducation et à l'égalité entre filles et garçons. Pour garantir une éducation de qualité, 150 enseignants participent à des formations et reçoivent le matériel pédagogique nécessaire. En plus, les enfants qui en ont besoin reçoivent un suivi psychologique qui les aide à surmonter les traumatismes liés au déplacement.

Activités clé en 2017

L'identification des enfants a dévoilé un besoin plus élevé qu'initialement prévu et le nombre des bénéficiaires a pratiquement doublé. Les enfants, répartis dans 17 écoles primaires différentes ont été suivis par le partenaire. Les parents ont été sensibilisés et ils participent aux frais scolaires. 56 enseignants ont été formés dans la prise en charge d'enfants déplacés.



CONGO (RDC) :

Accès à l'éducation et
à la formation profes-
sionnelle pour enfants
et jeunes défavorisés

Résultats:



Chiffres clé

Durée :	4 ans (2017 - 2020)
Nombre de bénéficiaires :	2.350
Coût total :	182.231,43 €
Investissement en 2017 :	87.349,52 € dont 4.000,00 € d'apport local
Partenaire local :	Les Salésiens de Don Bosco

La situation sur place

Dans le Sud-Kivu, plus d'un tiers de la population n'a jamais fréquenté une école. Le revenu des familles est souvent insuffisant pour couvrir les frais de scolarité. Dans certains cas, la pauvreté peut amener les parents à renvoyer leurs enfants du foyer. Ceux-ci n'ont alors d'autre choix que de vivre à la rue et de survivre tant bien que mal comme enfant soldat ou travailleur portuaire, tous ces travaux sont très durs et dangereux. Dans ce contexte, il n'est pas étonnant que les enfants et jeunes entrent très tôt en contact avec les drogues et la criminalité. Les jeunes mères, les victimes d'abus sexuel et les enfants dits « maudits » ont également peu de chances de pouvoir fréquenter une école. Afin de briser ce cercle vicieux d'analphabétisme et de pauvreté, il faut de l'éducation !

Le projet

Comme beaucoup de jeunes ne savent pas ou peu lire, écrire et calculer, le projet offre, à côté de la formation professionnelle, des cours d'alphabétisation et de connaissances générales. Les bénéficiaires participent d'abord pendant un an à des cours intensifs dans différentes matières pour ensuite entamer une formation professionnelle. Le projet permettra non seulement de mettre à disposition le matériel pour les cours et pour la formation (livres, crayons, etc.), mais aussi de rénover et d'équiper 6 salles de classes. Il permettra également de construire 6 toilettes pour filles et 6 toilettes pour garçons ainsi qu'une station d'épuration. La menuiserie du centre de formation sera agrandie et les machines utilisées seront réparées ou remplacées afin de garantir la bonne qualité de la formation.

Toutes ces mesures ne portent des fruits que si les bénéficiaires sont convaincus de l'utilité du projet. C'est pourquoi leurs familles sont également sensibilisées à l'importance de l'éducation. En plus, 20 enseignants sont formés afin de garantir la qualité des cours.

Activités clé en 2017

Réhabilitation de 6 salles de classes et construction d'un bloc de latrines, acquisition de biens mobiliers et scolarisation des enfants à travers les différentes filières (coupe et couture, soudure et menuiserie) et sections éducatives.



TANZANIE :

Construction d'une école primaire à Ilula

Résultats:



Chiffres clé

Durée :	3 ans (2017 - 2019)
Nombre de bénéficiaires :	560
Coût total :	550.000 €
Investissement en 2017 :	195.000,00 € dont 9 750,00 € d'apport local
Partenaire local :	Ilula Orphan Program

La situation sur place

La Tanzanie, pays d'Afrique de l'Est d'environ 51 millions d'habitants, est presque deux fois plus grande que la France. Situé au bord de l'Océan indien, le pays est connu pour la richesse et la beauté de sa faune et de sa flore ainsi que pour ses ressources naturelles. Mais malgré sa forte croissance économique, la Tanzanie reste l'un des pays les plus pauvres de l'Afrique.

Telle est la situation de notre nouveau pays partenaire, où CSI s'engage depuis 2016 avec l'ONG luxembourgeoise agréée « Ilula Orphan Program » (IOP). IOP Tanzanie a déjà mis en place plusieurs infrastructures scolaires sur le site du partenaire. A côté d'un centre d'accueil pour orphelins avec internat, IOP Tanzanie a construit une crèche, une école préscolaire ainsi qu'une école secondaire et supérieure avec un internat. L'objectif du partenaire consiste à offrir aux enfants de la région un enseignement de qualité en se servant de la méthode pédagogique Montessori.

Le projet

Autour de la ville d'Ilula, il y a un manque criant d'infrastructures scolaires. Au sein même de la petite ville, 2.000 enfants s'entassent dans des classes surpeuplées. Dans les villages éloignés d'Ilula, il n'y a pas d'écoles du tout. Le gouvernement tanzanien a pour ambition d'augmenter le nombre d'écoles, d'améliorer la qualité de l'enseignement et de former les enseignants, mais les avancées se font attendre. Dans cette région isolée où les chemins vers l'école sont longs et parfois difficilement accessibles, une école à proximité est une véritable valeur ajoutée pour les enfants qui, autrement, n'auraient pas accès à l'éducation. La nouvelle école comportera 14 salles de classe, des salles d'étude, un bloc administratif ainsi que deux internats (un pour filles et un pour garçons).

Activités clé en 2017

Six salles de classe ont été construites et équipées. En janvier 2018, l'inauguration officielle a eu lieu en présence de plusieurs membres d'IOP Luxembourg.



RWANDA :

Accès à une éducation
de qualité pour des
enfants réfugiés
burundais

Résultats:



Chiffres clé

Durée :	4 ans (2017 - 2020)
Nombre de bénéficiaires :	480
Coût total :	185.890 €
Investissement en 2017 :	47.522,29 € dont 2.652,00 € d'apport local
Partenaire local :	Maison Shalom au Rwanda

La situation sur place

Suite aux tensions politiques, plus de 80 000 Burundais ont quitté leur pays depuis début 2015 pour s'installer au Rwanda. La plupart des réfugiés vivent dans des camps près de la frontière, d'autres ont trouvé refuge dans les villes. Là-bas, ils sont en quelque sorte livrés à eux-mêmes. Ils doivent trouver eux-mêmes un logement et couvrir les frais liés aux soins médicaux, aux repas et à l'éducation de leurs enfants. Mais ceci s'avère très difficile pour la plupart des réfugiés qui ont tout abandonné pour fuir les conflits souvent sanglants et qui se retrouvent sans revenu au Rwanda, un pays très cher comparé au Burundi. En plus, certains parents doivent s'occuper seuls de leurs enfants, en raison d'un handicap ou du décès de l'autre parent. C'est pourquoi les réfugiés ont besoin d'un soutien pour subvenir à leurs besoins. Pourtant, ils ne désespèrent pas et gardent l'espoir de pouvoir retourner, dans un avenir proche, au Burundi.

Le projet

Dans le cadre de ce projet, 120 enfants réfugiés auront chaque année accès à une école maternelle près de leur domicile. Les frais d'inscription (repas à l'école inclus) ainsi que l'uniforme et le matériel scolaire seront payés par CSI. Etant donné que certains élèves sont traumatisés par les événements douloureux vécus au Burundi ou par le décès d'un des parents, ils bénéficient, s'ils en ont besoin, d'un encadrement psychologique.

Ce projet vise non seulement à donner accès à l'école maternelle mais aussi à donner plus de flexibilité et disponibilité au parent pour exercer un travail. Dans les nombreux cas où la mère ou le père s'occupe seul(e) des enfants, par exemple quand le conjoint est malade, décédé ou encore au Burundi ou qu'il a été déporté par les troupes du gouvernement burundais, il est particulièrement important que les enfants soient pris en charge afin que le parent puisse gagner de l'argent pour subvenir aux besoins de la famille.

Activités clé en 2017

Le projet a appuyé 120 enfants réfugiés burundais dans différentes villes du Rwanda. 63 suivent l'encadrement préscolaire à la Maison Shalom au Centre Oasis of Peace. Un suivi psychosocial et scolaire des enfants se fait régulièrement.



Encadrement de nos projets

Résultats:



Chiffres clé

Durée :	4 ans (2017 - 2020)
Coût total :	318.000 €
Investissement en 2017 :	32.367,14 €

Encadrement de nos projets

CSI réalise ses projets dans le cadre d'un partenariat où les tâches et rôles sont répartis de manière fonctionnelle et où chaque partie prend ses responsabilités conformément à la convention signée avant le lancement du projet. CSI veille à une bonne mise en œuvre des projets en faisant un suivi régulier et rigoureux et en dotant les partenaires des outils nécessaires à une bonne gestion des projets. Ainsi, CSI soutient la supervision du projet des Salésiens de Don Bosco à Uvira, en République Démocratique du Congo, par leur bureau de développement et de planification situé à Goma.

Des visites de suivi sont régulièrement réalisées par des représentants de CSI. De manière générale, la coordinatrice de projets part avec une personne du conseil d'administration.

Les audits financiers et les évaluations par des externes sont, eux aussi, des moyens de contrôle importants.

Les visites en 2017

Entre janvier et décembre 2017, 8 visites de suivi ont été réalisées:

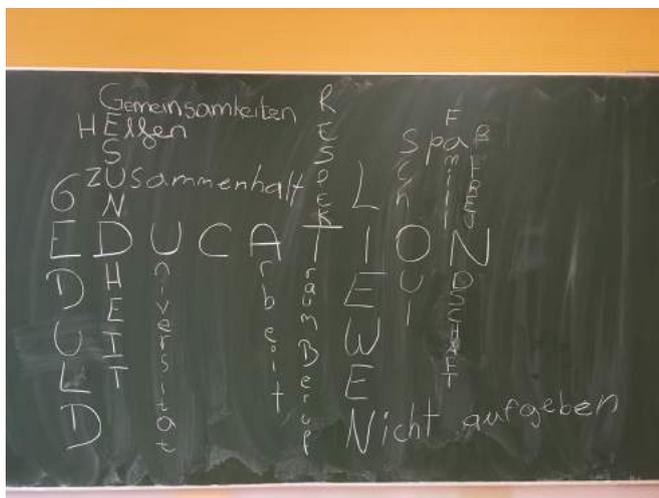
- Janvier : la Maison Shalom au Rwanda
- Février : les Salésiens de Don Bosco au Burkina Faso pour clôturer le partenariat d'un projet antérieur ainsi que les partenaires « Kiran Society » et les Missionnaires Etrangères en Inde
- Avril : l'ONG INTSOL au Pérou en vue de la clôture de notre partenariat
- Juin : Visite commune de IOP Luxembourg et de CSI en Tanzanie chez notre partenaire IOP Tanzanie. En rentrant, une escale a été faite à Nairobi pour rencontrer le partenaire sud-soudanais « Bishop Gassis Relief and Rescue Foundation » à son siège dans la capitale du Kenya.
- Octobre : participation à une rencontre internationale de tous les partenaires de « Bishop Gassis Relief and Rescue Foundation » dans le but de coordonner les activités.
- Novembre : Une deuxième visite à Nairobi chez « Bishop Gassis Relief and Rescue Foundation ». Etant donné la situation difficile au Sud-Soudan, ces nombreuses visites se sont avérées nécessaires pour bien identifier le projet débutant en 2018.
- Décembre : Visite chez le partenaire « Prodhbondi Community Center » au Bangladesh.



Education au développement

Chiffres clé

Durée :	3 ans (2015 - 2017)
Coût total :	248.671,79 €
Investissement en 2017 :	81.445,68 €



Depuis 2008, CSI est actif dans l'éducation au développement. La plupart des activités ont lieu dans des écoles fondamentales luxembourgeoises.

Le but de l'EDEV consiste à sortir les enfants des sentiers battus, à les inciter à réfléchir sur les conditions de vie d'autres personnes et à leur faire comprendre qu'ils ont la possibilité de s'engager pour un monde plus équitable.

Les ateliers animés dans les écoles fondamentales luxembourgeoises constituent l'un des principaux piliers de l'EDEV. Au cours de ces at-

eliers, les élèves sont confrontés aux thèmes de la pauvreté et de l'analphabétisme et ils apprennent que leurs pairs dans d'autres régions du monde grandissent dans des conditions complètement différentes.

Outre les ateliers, CSI met en place d'autres activités de sensibilisation, qui sont principalement destinées à des enfants et jeunes.

Dans l'EDEV aussi, CSI a conclu un accord-cadre avec le Ministère des Affaires étrangères qui prend en charge 80% des coûts des projets.



Exposition-Animation : « Une école africaine s'invite au Luxembourg »

Notre partenaire du Burkina Faso, le directeur d'école Patrice Tiendrébéogo, est venu au Luxembourg en mai afin d'animer l'activité de « l'école africaine » avec CSI pendant deux semaines. C'était le temps fort de cette activité. Grâce à notre partenaire, les élèves ont pu vivre l'école à la « burkinabé » tout en apprenant plein de choses sur le quotidien et en pouvant poser des questions à quelqu'un qui connaît parfaitement le terrain. L'objectif de la tente est de montrer aux élèves le quotidien d'un élève burkinabé en milieu rural. En participant à l'animation, les élèves d'ici ont pu prendre conscience des similarités et différences avec leur propre quotidien scolaire et découvrir les obstacles que certains de leurs collègues du Sud rencontrent : chemin d'école, manque d'infrastructures sanitaires, classes surpeuplées, manque de matériel scolaire, travaux ménagers, maladies, etc.

Au total, 12 classes ou groupes ont participé, soit 187 élèves.



Boubacar, griot et conteur

Le conteur et griot, Boubacar Ndiaye, a animé deux soirées de contes africains à Hollenfels et au Marienthal. La soirée de Hollenfels a eu lieu dans la tente africaine, dont le décor se prêtait à merveille pour les contes africains. 61 enfants ont participé à ces moments dépaysants.

Les ateliers « L'école permet l'envol »

Les ateliers continuent à constituer la base du travail d'éducation au développement de CSI. Ces ateliers ont permis de sensibiliser un grand nombre d'élèves sur les conséquences de l'analphabétisme, l'importance de l'éducation, les obstacles à l'éducation, surtout pour les plus pauvres et marginalisés. Le programme était composé de 3 ateliers de chaque fois 2 heures.

En plus, CSI a eu la grande chance d'avoir pu compter sur le précieux témoignage d'une dame en situation d'illettrisme, qui était d'accord d'accompagner les animatrices dans les classes.

Elle est intervenue lors de la deuxième moitié du premier atelier, après que les élèves aient pu – à travers des jeux – faire l'expérience eux-mêmes des obstacles qui résultent d'une situation d'illettrisme.

Son témoignage très émotionnel a certainement ouvert les yeux à quelques élèves qui ont compris qu'il ne suffit pas d'aller à l'école mais qu'il faut s'appropriier le savoir.

154 élèves de 10 classes de 3 écoles différentes ont participé aux ateliers.





Les ateliers « En route »

En 2017, CSI a élaboré l'atelier « en route » qui thématise l'impact de la fuite sur l'éducation et qui est destiné aux classes des cycles 3.2, 4.1 et 4.2 n'accueillant pas (encore) d'enfants réfugiés.

5 classes, avec 82 élèves au total, ont participé à ce cycle d'ateliers en 2017. Le premier atelier est un parcours, mettant les élèves en situation de personnes devant fuir leur pays. Malgré les moyens très simples, 93% des élèves ont indiqué à l'évaluation qu'ils peuvent maintenant plus facilement s'imaginer la vie d'un enfant réfugié. Lors du deuxième atelier nous avons mis l'accent sur l'impact de la fuite sur la scolarisation des enfants. Le troisième atelier se concentrait sur la différence et les similitudes et sur l'accueil des enfants réfugiés dans nos classes.

Aussi bien les objectifs de CSI que ceux des enseignants ont été atteints à travers ces ateliers. Le cycle d'ateliers a été complété par la projection du film « ALLES GUT ». Ce documentaire réalisé à Hambourg, montre l'arrivée de deux familles de réfugiés et accompagne leurs pas vers l'intégration. Le film accorde une grande place à la scolarisation des enfants réfugiés, avec ses joies et ses peines, et le défi que cela représente pour toute la communauté scolaire. Quelques 50 personnes ont répondu à l'invitation.

L'échange « Namasté »

Le projet Namasté a prévu un échange tout au long de l'année scolaire 2016-2017 entre deux classes du Luxembourg et un groupe d'enfants du Kiran Village près de Varanasi, en Inde. Un cahier de liaison servant à recueillir les dessins, les lettres, les photos des deux groupes, était l'outil de base pour le projet.

A travers le service volontaire de coopération du SNJ et de CSI, deux jeunes femmes du Luxembourg, Alice et Catherine, ont fait un volontariat de 6, resp. 7 mois au Kiran Village. Elles ont assuré la mise en place et le suivi de ce projet d'échange en Inde.

Les grandes différences culturelles et la barrière de la langue ne facilitaient pas le déroulement du projet qui n'a donc pas pu être réalisé tel qu'il était initialement prévu .

Pour les élèves luxembourgeois, tous ces obstacles avaient surtout un impact sur la fréquence avec laquelle les cahiers ont pu voyager. Lors de l'évaluation ils ont, malgré tout, indiqué que le projet était captivant et qu'ils ont appris plein de nouvelles choses sur l'Inde.

Une « journée indienne » avec les classes luxembourgeoises a permis de clôturer d'une façon festive cette démarche d'une année scolaire.

L'école privée Fieldgen nous a offert la possibilité d'exposer des photos. 6 classes ont eu l'occasion d'assister aux témoignages des deux volontaires.

La soirée indienne du 29 juin a permis à Alice et à Catherine de témoigner de leur volontariat devant une trentaine de personnes s'étant donné rendez-vous au Fieldgen .

Soirée cinéma « Chanda, une mère indienne » :

Le 22 mars à 19h00, CSI a invité à la projection du film « Chanda, une mère indienne » à l'Utopia.

Le film, qui a laissé les environ 40 spectateurs émus, a permis de souligner à quel point l'éducation peut changer des vies.







Le blog de Conny

Conny, ambassadrice de l'accès à l'éducation : toute cause importante a un ambassadeur ou une ambassadrice qui la défend. La poupée Kumquat nommée « Conny » a joué, cette année encore, ce rôle, en accompagnant la coordinatrice de projets de développement sur le terrain et en racontant ses expériences sur le blog du site www.csi.lu.

Par son blog elle veut sensibiliser aux obstacles à l'éducation ainsi qu'à la situation de l'éducation dans le monde en se basant sur les rencontres avec les bénéficiaires des projets.

Finances

Chers lecteurs,
chers donateurs,

dans les pages suivantes vous trouverez le bilan financier 2017. La gestion financière retient toute notre attention car elle permet de financer notre programme de coopération au développement et de l'éducation au développement. La réalisation de ces deux programmes nécessite un suivi compétent ici au Luxembourg, qui génère aussi des frais de fonctionnement. Une grande partie des fonds pour financer nos activités provient des conventions signées avec le Ministère des Affaires étrangères. Nous remercions le Ministère pour la confiance qu'il a dans le travail de CSI.

Un autre pilier important pour les finances sont les donateurs individuels et les associations qui nous soutiennent régulièrement. Leur support est vital et permet de collecter les fonds nécessaires pour pouvoir justifier le financement public. J'aimerais profiter de l'occasion pour vous inviter à dédier vos dons à CSI en général afin qu'on puisse affecter vos dons le mieux possible pour réaliser les objectifs de CSI. Ainsi, nous évitons la difficulté d'avoir trop de dons dédiés pour l'un ou l'autre projet ou pays, tandis que pour d'autres activités des dons nous manquent. Le Conseil d'administration a pris quelques mesures pour voir mieux gérer les dons et nous comptons sur la confiance que les donateurs nous donnent pour utiliser l'argent de manière transparente et responsable.

Quelques explications maintenant sur le bilan qui à première vue montre un résultat très positif de 184.752,54 €. Or, en 2017 un donateur qui avait transféré la gestion de son patrimoine à CSI est décédé et ce legs a été intégré dans le bilan. Legs que nous avons, selon les dispositions testamentaires du donateur, partagé à 60% avec Caritas Gran Canaria. Dans le bilan, vous trouverez ainsi 212.052,69 € hérités par CSI. Si on déduit ce montant du résultat on arrive à un résultat pondéré de -27.300,15 €. Ce résultat souligne le besoin de continuer nos efforts dans la collecte de dons ainsi que la nécessité de bénéficier de dons libres que CSI pourra affecter selon les besoins aux différents projets.

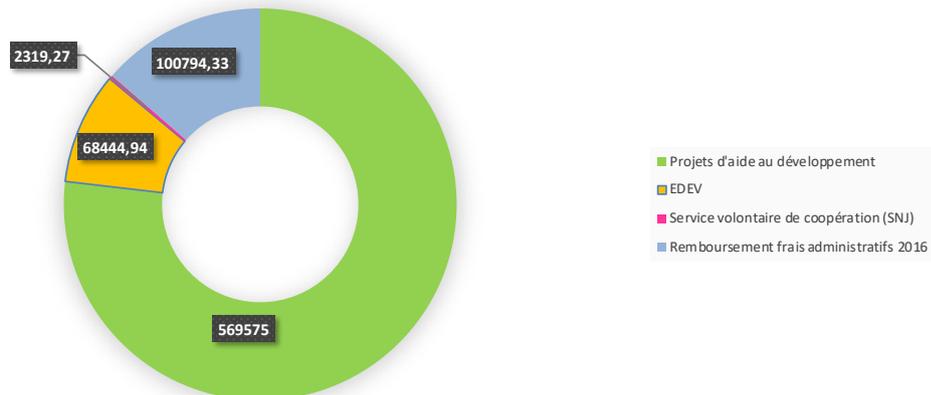
Merci pour votre soutien,

Patrick de Rond, trésorier

Situation des transferts effectués pour les projets de coopération au développement de l'accord-cadre au 31/12/2017 (apport local inclus): 691.115,24 €



Soutien du Ministère des Affaires étrangères (état : 31.12.2017) : 741.133,55 €



CHRISTIAN SOLIDARITY INTERNATIONAL
A.S.B.L.
Association sans but lucratif
R.C.S. Luxembourg F2283

Comptes annuels au
31 décembre 2017
et
Rapport du Réviseur
d'Entreprises Agréé

RAPPORT DU REVISEUR D'ENTREPRISES AGREÉ

Au Conseil d'Administration de,
Christian Solidarity International A.S.B.L.
51, rue Strasbourg
L - 2561 Luxembourg

Opinion

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Christian Solidarity International A.S.B.L. (l'« Association ») comprenant le bilan au 31 décembre 2017 ainsi que le compte de profits et pertes pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux comptes annuels, incluant un résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, les comptes annuels ci-joints donnent une image fidèle de la situation financière de l'Association au 31 décembre 2017, ainsi que des résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (la loi du 23 juillet 2016) et les normes internationales d'audit (ISA) telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces loi et normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du Réviseur d'Entreprises Agréé pour l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous sommes également indépendants de l'Association conformément au code de déontologie des professionnels comptables du conseil des normes internationales de déontologie comptable (le Code de l'IESBA) tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel mais ne comprennent pas les comptes annuels et notre rapport de Réviseur d'Entreprises Agréé sur ces comptes annuels.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à tirer les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les comptes annuels ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'Administration pour les comptes annuels

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des comptes annuels conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, c'est au Conseil d'Administration qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration a l'intention de liquider l'Association ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Responsabilités du Réviseur d'Entreprises Agréé pour l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport du Réviseur d'Entreprises Agréé contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Association ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, de même que les informations y afférentes fournies par ce dernier ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'Administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des événements ou situations futurs pourraient amener l'Association à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des comptes annuels, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les comptes annuels représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables du gouvernement d'entreprise notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Luxembourg, le 5 juin 2018

BDO Audit
Cabinet de révision agréé
représenté par



Aline Brochard

ACTIF	Note(s)	2017	2016
Actif immobilisé			
<u>Immobilisations corporelles</u>			
Autres installations, outillage et mobilier		4.907,57	270,74
<u>Immobilisations financières</u>			
Titres ayant le caractère d'immobilisations	2, 3	262.581,96	475.465,88
Actif circulant			
<u>Créances</u>	2		
Autres créances		70.254,95	274.591,31
- dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an			
<u>Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et en caisse</u>		360.063,97	340.551,74
TOTAL DU BILAN (ACTIF)		697.808,45	1.090.879,67
PASSIF			
Capitaux propres			
Résultats reportés		358.259,68	381.551,95
Résultat de l'exercice		184.752,54	-23.292,27
Provisions	2		
Autres provisions		4.888,10	4.888,10
Dettes	2		
Dettes sur achats et prestations de services			
- dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		15.168,99	6.879,60
Autres dettes			
- Dettes fiscales			0,00
- Dettes au titre de la sécurité sociale		3.812,32	2.118,99
- Autres dettes			
- dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		0,00	189.512,18
- dont la durée résiduelle est supérieure à un an	3	0,00	423.934,39
Comptes de régularisation	2	130.926,82	105.286,73
TOTAL DU BILAN (PASSIF)		697.808,45	1.090.879,67

CHRISTIAN SOLIDARITY INTERNATIONAL A.S.B.L.
 Compte de Profits et Pertes pour l'exercice
 se clôturant le 31 décembre 2017
 R.C.S. Luxembourg F2283
 exprimé en EUR

	Note(s)	2017	2016
Recettes relatives aux projets d'aide	2	1.059.902,53	1.050.440,89
Autres produits d'exploitation		63.878,76	254.362,41
Charges relatives aux projets d'aide		-641.145,99	-1.042.638,99
Autres charges externes		-94.932,80	-78.669,16
Frais de personnel			
Salaires et traitements		-178.055,20	-185.950,01
Charges sociales		-24.288,90	-23.296,55
i) couvrant les pensions		-14.244,43	-14.709,81
ii) autres charges sociales		-10.044,47	-8.586,74
Corrections de valeur sur frais d'établissement et sur immobilisations corporelles et incorporelles		-2.724,52	-295,36
Produits provenant d'autres valeurs mobilières, d'autres titres et de créances de l'actif immobilisé			
- autres produits		2.501,21	1.967,66
Autres intérêts et autres produits financiers			
- autres intérêts et produits financiers		297,01	0,00
Corrections de valeur sur immobilisations financières et sur valeurs mobilières faisant partie de l'actif circulant		-679,56	786,84
Résultat de l'exercice		184.752,54	-23.292,27

NOTE 1 - GÉNÉRALITÉS

CHRISTIAN SOLIDARITY INTERNATIONAL A.S.B.L. (« l'Association »), est une association reconnue d'utilité publique constituée le 17 novembre 1989 pour une durée illimitée et régie par ses statuts, dont la version coordonnée est publiée au Mémorial C N° 3321 du 31 décembre 2013, par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

L'Association est une organisation non gouvernementale ayant pour objet la lutte contre l'extrême pauvreté et l'appui au développement des populations socialement et économiquement défavorisées.

Convaincue que le développement durable et autonome passe par l'éducation et le respect des droits de l'Homme, l'Association s'investit, seule ou en partenariat, prioritairement dans des projets et programmes en lien direct ou indirect avec l'éducation et/ou la formation.

L'Association intervient dans des pays dits en développement, et peut, le cas échéant, étendre son action à d'autres domaines d'intervention et à tout autre pays où son action est justifiable.

Consciente que le développement des régions et des populations défavorisées passe également par des changements d'attitude et de comportement de la population et des consommateurs au Luxembourg, l'Association s'investit dans le domaine de la sensibilisation et de l'éducation au développement, notamment auprès des jeunes.

L'Association accorde son aide sans distinction d'origine, d'ethnie, de sexe, de religion et d'opinion et veille au respect de ces critères auprès de ses partenaires locaux.

Le siège social de l'Association est fixé à Luxembourg, 51, rue de Strasbourg.

L'exercice social coïncide avec l'année civile.

NOTE 2 - PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Principes généraux

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur au Luxembourg. L'Association suit ainsi les prescriptions de la loi modifiée du 19 décembre 2002 sur la comptabilité et les comptes annuels des entreprises. La présentation des comptes annuels, et notamment la terminologie de certaines rubriques du compte de profits et pertes, a cependant été adaptée afin de mieux refléter l'activité de l'Association.

Conversion des devises

L'Association tient sa comptabilité en euros; le bilan et le compte de profits et pertes sont exprimés dans cette devise.

A la date de clôture du bilan :

- les postes de l'actif, autre que les immobilisations corporelles et financières, exprimés en monnaies étrangères sont valorisés individuellement au plus bas de leur valeur au cours de change historique et de leur valeur déterminée sur base des cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan.
- Les immobilisations corporelles et financières sont enregistrées au cours de change historique.

NOTE 2 - PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES - suite

- les postes du passif sont valorisés individuellement au plus haut de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base des cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan.

Les produits et les charges en devises autres que l'euro sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la date des opérations.

Ainsi sont comptabilisés dans le compte de profits et pertes les bénéfices et les pertes de change réalisés et les pertes de change non réalisées.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur prix d'acquisition, déduction faite des corrections de valeur.

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement. La durée d'amortissement est la suivante:

- Mobilier : 3 et 10 ans

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont enregistrées individuellement au plus bas de leur coût d'acquisition ou de leur valeur estimée de réalisation (prix du marché), sans compensation entre les plus-values et les moins-values individuelles.

Créances

Les créances sont inscrites à l'actif à leur valeur nominale. Une correction de valeur est pratiquée lorsque la valeur estimée de réalisation est inférieure à la valeur nominale.

Provisions

Les provisions sont constituées pour couvrir des pertes ou dettes qui sont nettement circonscrites quant à leur nature et qui, à la date de clôture du bilan, sont ou probables ou certaines, mais indéterminées quant à leur montant ou quant à leur date de leur survenance.

Dettes

Les dettes sont enregistrées à leur valeur de remboursement.

Comptes de régularisation - passif

Au poste passif « Comptes de régularisation » figurent les produits, notamment les dons et les subventions reçues de la part du Ministère des Affaires Étrangères du Grand-Duché de Luxembourg, perçus avant la date de clôture du bilan, mais imputables à un exercice ultérieur.

Recettes relatives aux projets d'aide

Les dons et cofinancements acquis et imputables à l'exercice en cours sont affichés sous la rubrique «Recettes relatives aux projets d'aide».

NOTE 3 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES - AUTRES DETTES

En date du 22 décembre 2010, l'Association a reçu en donation un portefeuille-titres évalué à EUR 529 964,64 enregistré sous la rubrique bilantaire « Titres ayant le caractère d'immobilisations » ainsi qu'un compte bancaire d'un montant de EUR 1 103,75 enregistré sous la rubrique bilantaire « Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et encaisse » au cours de l'exercice 2011.

L'acte de donation prévoit notamment les restrictions suivantes jusqu'au décès du donateur qui a eu lieu le 5 novembre 2016 :

- seul 10 % du montant de la donation, i.e. EUR 53 096,84, est acquis à la date de la donation à l'Association - et a ainsi été comptabilisé en tant que « *Recettes relatives aux projets d'aide* » au cours de l'exercice 2011 ;
- les produits réalisés provenant du portefeuille-titres, nets des charges de gestion bancaires y relatifs, sont acquis à l'Association à hauteur de 50 % ;
- l'Association ne dispose ainsi pas librement de 90 % du capital de base ainsi que de 50 % des produits réalisés provenant du portefeuille-titres. Par conséquent, EUR 423 934,39 ont été enregistrés au 31 décembre 2016 sous la rubrique bilantaire « *Autres dettes, dont la durée résiduelle est supérieure à un an* » ;
- en cas de dépendance du donateur, l'Association prend en charge les frais y relatifs à hauteur de EUR 5 000 par mois au maximum. Ainsi, l'Association a pris en charge un montant cumulé de EUR 34 692,60, porté en déduction de la dette reprise sous le poste « *Autres dettes, dont la durée résiduelle est supérieure à un an* » ;
- les moins-values latentes sur le portefeuille-titres, d'un montant de EUR 26 124,31 au 31 décembre 2016 ont été enregistrées en déduction de la valeur initiale du portefeuille-titres affichée à l'actif du bilan. La charge y relative, qui n'est pas supportée in fine par l'Association, est portée en déduction du poste bilantaire « *Autres dettes, dont la durée résiduelle est supérieure à un an* ». Les plus-values latentes sur ce portefeuille ne sont pas comptabilisées en application des méthodes d'évaluation indiquées à la note 2.

Une clause spécifique prévoit la répartition du capital entre plusieurs bénéficiaires au décès du donateur.

L'autorisation du Ministère de la Justice quant au montant final à recevoir par l'Association conformément à la répartition du capital spécifiée dans l'acte de donation a été accordée en 2017. Par conséquent, la quote-part de la donation revenant définitivement à l'Association a été comptabilisée en « *Recettes relatives aux projets d'aide* » en 2017 sur base de la valeur de marché du portefeuille-titres à la date du décès du donateur, pour un montant de EUR 212 052,69. Les valeurs d'acquisition des titres en portefeuille ont ainsi été reprises en 2017 à la valeur applicable à la date du décès du donateur.

La quote-part de la donation incombant à l'autre bénéficiaire a été versée en 2017 par l'Association.

NOTE 4 - EFFECTIF DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice, l'Association a employé en moyenne 5 personnes (2016 : 5).

NOTE 5 - REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Aucune rémunération n'a été allouée aux membres du Conseil d'Administration au cours de l'exercice 2017.

L'Association n'a pas accordé d'avances ou de crédits aux membres du Conseil d'Administration ni pris d'engagements pour leur compte au titre de garantie.

Merci

Entente Fetschenhof-Cents, Commune de Pétange, Clearstream International, Elternvertriebung Weiler-La-Tour, Bazar International, École primaire Bridel, Enfants de chœur de Vianden, Enfants de la première communion Walferdange, Entente des sociétés de Steinfort, Fraen a Mammen Cessange, Enfants de chœur de Bertrange, Comité d'école de Steinfort, ATOZ Foundation, Paroisse de Mamerdall, Enfants de la première communion Troisvierges/Weiswampach, Diddeleng Hëlleft, ACFL Luxembourg, Bicherfrënn Luxembourg, KMPG Luxembourg Foundation et à tous nos autres donateurs!



